



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100686

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 5/10/2024 17H30 C:006260 I:02835

V/Appel du Samedi 05/10/2024 a 17H30

V/REF.IMM. 06280

IMMEUBLE : LES COVIVAULX
1 A 9 CHEMIN DES BARQUES
69120 VAULX EN VELIN

SDC 'Les Covivaulx'
C/O REGIE TADARY SAS
1 RUE CROIX BARRET
69007 LYON

Vaulx en Velin, le 16 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N7 CHEMIN DES BARQUES - LOGEMENT DE M MANSOUR AU 5EME ETAGE TEL

MOTIF : INTERVENIR POUR UN REFOULEMENT WC

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 05/10/2024 A 18H30 : INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR MANSOUR.

DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE A PLUSIEURS REPRISES DE LA COLONNE EAUX VANNES A PARTIR DU WC.
ECOULEMENT RETABLI.

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 07/10/24 a 08H27 M. A. CURNIER

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'apres plusieurs interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100686

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U.	HT
1,00	Prise en charge technique	dispatching	1	29,12	29,12
2,00	H. Personnel + RIDGID K50	le 05/10	1	117,97	235,94
2,00	Sup.H.100%-Déb.K50	+20h-Sa +12h-D/JF	1	117,97	235,94
TOTAL H.T.					501,00
T.V.A. a 10,00%					50,10
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>551,10</u>

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.